

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture
et de la souveraineté alimentaire

Arrêté du **22 DEC. 2022**

portant création et composition du comité social d'administration spécial dénommé « CSA des services déconcentrés » du ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire

Le ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2020-1427 du 20 novembre 2020 modifié relatif aux comités sociaux d'administration dans les administrations et les établissements publics de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 7 juin 2022 portant institution et composition des comités sociaux d'administration relevant du ministre chargé de l'agriculture ;

Vu le procès-verbal du bureau de vote électronique du comité social d'administration dénommé « CSA des services déconcentrés » du ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire du 8 décembre 2022,

Arrête :

Article 1^{er}

Il est institué auprès du secrétaire général du ministère chargé de l'agriculture, un comité social d'administration spécial, dénommé « CSA des services déconcentrés », compétent pour connaître des questions communes à tout ou partie des services des directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt, de la direction régionale et interdépartementale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Ile-de-France et des directions de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt, à l'exception de celles relatives à l'enseignement agricole.

Article 2

La composition de ce comité est fixée comme suit :

a) Représentants de l'administration :

- Le secrétaire général du ministère chargé de l'agriculture ou son représentant, président ;
- Le chef du service des ressources humaines ou son représentant.

b) Représentants du personnel (par ordre protocolaire) :

Nom de l'organisation syndicale	Membres titulaires	Membres suppléants
FO Agriculture	1. M. Sylvain THIBAUT, technicien supérieur du ministère chargé de l'agriculture, direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt du Centre Val de Loire	1. Mme Amélie SCHELL, ingénieur de l'agriculture et de l'environnement, direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt du Grand Est
	2. M. Loïc PAYET, attaché d'administration de l'Etat, direction de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Mayotte	2. M. Marc AUDIBERT, ingénieur de l'agriculture et de l'environnement, direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Provence-Alpes-Côte d'Azur
	3. M. Yoann LE LOUARNE, technicien supérieur du ministère chargé de l'agriculture, direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Normandie	3. Mme Sabine STOECKLIN, technicienne supérieure du ministère chargé de l'agriculture, direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt du Grand Est
	4. Mme Hadda BAHRI, secrétaire administrative relevant du ministre chargé de l'agriculture, direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Auvergne Rhône-Alpes	4. M. David PERINA, technicien supérieur du ministère chargé de l'agriculture, direction de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la Martinique
CFDT	5. M. Serge KOFFI, technicien supérieur du ministère chargé de l'agriculture, direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Bourgogne Franche-Comté	5. M. Benoît VIGREUX, ingénieur de l'agriculture et de l'environnement, direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt du Grand Est
	6. M. Frédéric LALOY, ingénieur des ponts, des eaux et des forêts, direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Pays de la Loire	6. Mme Delphine FRICONNET, technicienne supérieure du ministère chargé de l'agriculture, direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Occitanie
L'Elan Commun : CGT SNETAP SNUITAM SUD	7. Mme Yacina LOILLIER-BAGUIGUI, technicienne supérieure du ministère chargé de l'agriculture, direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Occitanie	7. Mme Fabienne CHAILLET, technicienne supérieure du ministère chargé de l'agriculture, direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Bourgogne Franche-Comté
	8. Mme Fabienne VASSEUR, technicienne supérieure du ministère chargé de l'agriculture, direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt du Grand Est	8. Mme Céline VACHER, technicienne supérieure du ministère chargé de l'agriculture, direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Bretagne

UNSA Fonction Publique	9. M. Aurélien POULOT, ingénieur de l'agriculture et de l'environnement, direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt du Grand Est	9. Mme Virginie PERIN, technicienne supérieure du ministère chargé de l'agriculture, direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Pays de la Loire
Alliance du Trèfle	10. Mme Catherine MERCIER, ingénieure de l'agriculture et de l'environnement, direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Bourgogne Franche-Comté	10. M. François JACQUET, inspecteur de santé publique vétérinaire, direction régionale et interdépartementale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Ile-de-France

Article 3

Le mandat des représentants des personnels, titulaires et suppléants, entre en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2023.

Il est mis fin, à compter de cette même date, au mandat des représentants des personnels désignés par l'arrêté du 10 février 2021 portant composition du comité technique spécial des directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt, de la direction régionale et interdépartementale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Ile-de-France et des directions de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt, abrogé à cette même date.

Article 4

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire.

Fait le 22 DEC. 2022

Pour le ministre et par délégation :

La Secrétaire générale


Sophie DELAPORTE